Gonorrhée

Rédaction le 17 octobre 2019.

Dernière mise à jour le 17 octobre 2019

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/gonorrhee

La gonorrhée, qu'est-ce que c'est ?

La gonorrhée ou blennorragie (également connue sous le nom de « chaude-pisse ») est une **infection sexuellement transmissible (IST)** causée par la bactérie Neisseria Gonorrhoeae. La maladie se transmet presque exclusivement **par contact sexuel avec une personne infectée**. Outre les symptômes au niveau des organes génitaux, des plaintes peuvent apparaître au niveau du rectum (en cas de relation sexuelle anale) ou du pharynx (en cas de relation sexuelle orale).

À quelle fréquence ?

La fréquence de la gonorrhée varie fortement d'un pays à l'autre. En 2023, le nombre de diagnostics de gonorrhée était de 130 personnes sur 100 000 personnes qui habitent en Belgique. Le nombre réel de cas de gonorrhée **est sûrement plus grand**, car les personnes qui n'ont pas ou peu de symptômes ne consultent pas de médecin. Pourtant, elles peuvent quand même transmettre la maladie.

Le risque d'infection est assez élevé : jusqu'à 70 % après un seul rapport sexuel avec une personne atteinte de gonorrhée. Les femmes sont plus facilement infectées que les hommes.

Comment reconnaître la gonorrhée ?

Les symptômes sont **généralement légers,** parfois **même absents**. Vous pouvez donc avoir la gonorrhée sans le savoir. Chez 60 hommes sur 100, les plaintes se manifestent toutefois clairement 2 à 5 jours après la contamination, sous la forme d'une sensation de brûlure en urinant ou d'un écoulement urétral de couleur jaunâtre. L'épididymite est une complication possible. Chez 30 femmes sur 100, les symptômes se manifestent 1 à 2 semaines après la contamination, sous la forme de pertes vaginales, de douleurs à la miction et de douleurs dans le bas-ventre. Une maladie inflammatoire pelvienne peut apparaître en complication.

Comment est posé le diagnostic de la gonorrhée ?

Chez l'homme, le ou la médecin fait **analyser les urines** en laboratoire. Il ou elle prélève parfois un échantillon de l'écoulement urétral au moyen d'un coton-tige ou d'un écouvillon. Chez la femme, le ou la médecin fait un **frottis du col de l'utérus**. Les résultats de ces tests seront connus après quelques jours.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous présentez des symptômes évoquant une maladie sexuellement transmissible, prenez contact avec votre médecin afin de passer les examens appropriés. Si la gonorrhée est établie, il est également important d'identifier **la source de la contamination**. La personne qui vous a infecté doit également être traitée.

Que peut faire votre médecin ?

Votre médecin vous traite au moyen **d'antibiotiques**, généralement en une seule injection. Après le traitement, votre médecin fait analyser un **échantillon de contrôle** pour s'assurer que l'infection a disparu.

Rédaction le 17 octobre 2019.

Dernière mise à jour le 17 octobre 2019

Lien vers l'article:

https://infosante.be/guides/gonorrhee

Liens Utiles

- Centres de planning familial agréés en Wallonie et à Bruxelles
  https://www.monplanningfamilial.be/carte-des-centres
- Centres de dépistage
  https://preventionsida.org/fr/depistage/centres-de-depistage/
- Modes de transmission des IST
  https://depistage.be/prise-de-risque/
- Gonorrhée
  https://depistage.be/ist/gonorrhee/
- Infections (virales, bactériennes, etc) et immunité
  http://www.mongeneraliste.be/nos-dossiers/les-infections-virales-bacteriennes
- Se protéger contre les IST
  https://preventionsida.org/fr/protection/le-preservatif/

Sources

- Guide de pratique clinique étranger
  https://www.ebpnet.be/fr/pages/display.aspx?ebmid=ebm00254